

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 novembre 2008

Absent excusé : Patrick MAURIN

Matthieu TESTARD est nommé secrétaire de séance

Ordre du jour :

- recensement 2009
- demande de subvention « Maison médicale de garde »
- voirie communale
- personnel
- cérémonie du 11 novembre
- compte rendu des diverses commissions
- décision budgétaire modificative
- dossier STEP
- questions diverses

Lecture est faite du compte rendu du dernier Conseil Municipal, séance du 1^{er} octobre 2008.

RECENSEMENT

Monsieur le Maire rappelle que l'enquête de recensement sera réalisée sur la commune du 15 janvier au 14 février 2009.

Valérie AMALRIC a déjà été désignée comme coordonnatrice communale.

Après délibération et sur proposition de Madame AMALRIC, le Conseil Municipal décide de confier la collecte des informations à deux agents recenseurs qui sont Mesdames POLLET Anne Marie et AGNIEL Martine.

Des campagnes de presse et d'affichage seront réalisées afin que cette opération se déroule dans les meilleures conditions.

Prise d'une délibération

DEMANDE DE SUBVENTION MAISON MEDICALE DE GARDE

Monsieur le Maire expose au Conseil la requête déposée par la Maison médicale de garde du Grand Alès (MMG). Afin de participer aux frais de fonctionnement (loyer), l'Association des médecins généralistes de la région alésienne sollicite le versement d'une subvention fixée à 0.12 € par habitant.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'accorder une aide de 68 € à la Maison médicale de garde.

Il est précisé à l'attention des administrés que la MMG reçoit les patients du lundi au samedi de 20h à minuit et le dimanche de 8h à minuit.

Prise d'une délibération

VOIRIE COMMUNALE

Impasse du taupanas

Monsieur le Maire fait part d'un échange de courriers avec Monsieur LUTHEREAU Christophe. Ce dernier sollicite la commune afin d'obtenir le goudronnage de la voie communale longeant sa propriété, se plaignant de nuisances liées au mauvais écoulement des eaux pluviales.

Ce chantier de réfection de voirie représente une charge financière très importante pour la commune, non budgétisée pour cet exercice.

Monsieur le Maire précise que les travaux ne pourront avoir lieu que si la commune décide d'aménager la draille en chemin communal piétonnier.

Aménagement entrée nord

La commune est toujours dans l'attente du dossier « traversée de village » au format informatisé, qui doit être fourni par les services de l'Unité Territoriale (Conseil Général), nécessaire à l'élaboration du projet.

Amendes de police

Les modifications préconisées par l'Unité Territoriale ont été apportées et validées. La subvention de 27 960 € a été versée.

Traversée du village

Lecture est faite d'un courrier transmis à Monsieur GAROSSINO, Conseiller Général, par un administré relevant la vitesse excessive de certains véhicules sur le CD7 et donnant plusieurs pistes pour atténuer ce problème.

Le Conseil réfléchit aux solutions qui pourraient être apportées, conformes au classement de la route départementale par les services du Conseil Général.

L'intervention plus fréquente des services de gendarmerie pourrait également être requise afin de veiller au respect de la vitesse autorisée.

PERSONNEL

La commission du personnel se réunira d'ici peu afin de réaménager les tâches et horaires du personnel.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

A l'occasion de la Toussaint et de l'Armistice, un nettoyage par hydrogommage a été réalisé au Monument aux Morts. Cette opération sera étendue, par tranches, à tous les monuments communaux (croix, stèle, etc ...)

Un dépôt de gerbe aura lieu au Monuments et aux Morts et à la Stèle, rendez vous est donné à 11h30.

COMPTE RENDU COMMISSIONS

Commission Environnement

Le Plan Communal de Sauvegarde pour incident radiologique majeur doit être remis au plus tôt en Préfecture.

Aussi, afin de transmettre les appels d'urgence à la population, un contrat a été conclu avec France Télécom (au niveau de la Communauté des Communes) pour la mise en place d'une procédure d'alerte téléphonique.

Ce service pourra d'ailleurs être utilisé pour apporter d'autres informations aux habitants de la commune.

Commission Communication

Un premier contact a été pris afin de faire le point sur les parutions existantes et celles qui pourraient se mettre en place : « petit journal », livret d'accueil pour primo habitants, ...

CCAS

L'opération « brioches » au profit de l'A.A.P.E.I. s'est bien déroulée et a permis de récolter environ 850 €.

Le CCAS se réunira avant la fin de l'année pour la mise en place du « repas des aînés » du 18 janvier 2009.

Réunion des Présidents d'Associations

Monsieur le Maire a réuni dernièrement les Présidents d'Associations, les dates des prochaines festivités sont consultables en Mairie.

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE

Un état est fait de la situation budgétaire pour les comptabilités M14 et M49.

Une décision modificative est prise, en M14, pour alimenter le compte 66111, intérêts d'emprunt.

Prise d'une délibération

DOSSIER STEP

Monsieur BRUJAS Sébastien, Adjoint en charge des travaux, fait un point sur le dossier.

Une première réunion de présentation a eu lieu avec RCI, cabinet retenu pour le contrat de Maîtrise d'œuvre.

L'enveloppe prévisionnelle pour la création de la station et du réseau de transfert s'élève à 600 000 €.

La prochaine étape consistera à cibler la future zone d'implantation ainsi que la capacité de l'ouvrage.

L'étude préalable va démarrer sous peu, elle permettra de déposer les dossiers de subvention.

QUESTIONS DIVERSES

Ø Réseau Eau Potable

Le nettoyage du château d'eau a été repoussé pour des raisons techniques. Il sera réalisé avant la fin de l'année.

Ø Réclamations suite à la facturation de l'eau

Le Conseil rappelle que les fuites après compteur ne concernent pas la commune et ne font l'objet d'aucun dégrèvement.

Un courrier dans ce sens sera transmis aux différents demandeurs.

Une demande de réduction de facture, déposée par la SCA Vignerons du Mont Bouquet, est en cours d'étude.

Ø Vide grenier

La EURL Events a sollicité la commune afin d'organiser un vide grenier dans le champs de foire le 1^{er} février 2009.

Le Conseil Municipal demande à Monsieur le Maire à ce que plusieurs conditions préalables soient exigées comme la gratuité et la priorité pour les habitants de Brouzet les Alès (particuliers, associations ou professionnels), le respect de l'état du site après la clôture de la manifestation, ...

L'organisateur sera chargé de toutes les démarches administratives.

Vu l'utilisation commerciale du domaine public, une participation financière pourra être demandée.

Ø Société CEGELEC

Monsieur le Maire fait part d'un courrier de CEGELEC. Cette société recherche des terrains d'au moins 6 hectares pour l'implantation de panneaux photovoltaïques.

Le Conseil ne souhaite pas donner suite à cette requête.

Ø Prévention Routière

Les services de la Prévention Routière interviendront à l'école primaire le 11 décembre 2008.

Ø Inspection Académique du Gard

Monsieur le Maire fait part d'un courrier de relance de l'Inspection académique du Gard qui souhaite obtenir la liste des personnes auxquelles il sera fait appel, pour accueillir les élèves de l'école primaire, en cas de grève des enseignants.

Monsieur le Maire indique au Conseil que lors de la dernière Assemblée Générale du Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique, et comme le prévoit le texte réglementaire, la compétence pour le droit d'accueil a été transféré au profit du Syndicat.

Une réponse en ce sens sera faite aux services de l'Académie.

Ø Le Conseil Municipal remercie Monsieur et Madame SERRE pour le don fait au profit du CCAS de la commune.